



Lille, le 27 juin 2014

Madame le Ministre,

Cela fait déjà plus de quatre ans que les agents de la DGCCRF, de façon unanime, interpellent les pouvoirs publics sur la dégradation des conditions d'exercice des missions de service public de la DGCCRF depuis l'adoption de la RGPP/RéATE.

Et malgré les nombreux soutiens d'élus, députés et sénateurs, et l'accumulation des rapports (rapport de 2011 du député PS Gaubert, rapport de 2012 du Sénateur Lefèvre, rapport de 2013 de la mission Rebière-Weiss, rapport de 2013 de la cour des comptes...) pointant le bilan affligeant des conséquences de la RGPP/REATE sur le fonctionnement de la DGCCRF, Monsieur le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault a décidé de poursuivre cette entreprise de destruction de la DGCCRF lors du CIMAP de juillet 2013.

Pire, depuis la parution des lignes directrices du plan d'action présenté par la mission Jekhowsky/Homobono les agents CCRF ressentent incompréhension, exaspération et colère face à ce mépris clairement affiché.

Comment pouvez-vous valider :

- la mutualisation dont l'objectif est de pallier la misère des effectifs départementaux ?
- la recherche à tout prix de synergies improbables ?
- le renforcement des missions d'animation des pôles C donc d'agents sédentaires alors que le pilotage des pôles a prouvé son inutilité et que les effectifs des agents enquêteurs en particulier en département sont très largement insuffisants ?

Dans le département voisin, nous savons que malgré un tissu économique dense, les effectifs d'enquête ont été réduits à peau de chagrin. Désormais, il apparaît que la dotation en personnel au sein de la direction départementale du Nord suit la même tendance ; dans le même temps, nous avons vu augmenter l'effectif de l'échelon régional avec pour conséquence l'accroissement de postes sédentaires pour une nécessité qui nous échappe.

Dans le cadre de votre mandat de député, vous vous étiez déjà étonnée du déficit de personnel au sein de la DGFIP de votre département. Aussi, nous connaissons votre attachement aux besoins du service public et attendons de vous enfin une attention toute particulière sur les besoins cruciaux de la DGCCRF, dont vous avez nouvellement la charge, en termes tant de dotations d'effectif que d'organisation.

Les représentants du personnel de la DDPP du Nord